
2020
LE SECTEUR
D'INTERMEDIAIRES
DE L'INFORMATION

asedie

INTRODUCTION

Le Secteur de l'Infomédiation est en passe de devenir l'un des facteurs les plus influents de notre économie. L'importance que les données ont prises ces dernières années font de leur maîtrise un facteur-clé de succès que les entreprises se doivent de considérer.

Pour ceux qui nous connaissent déjà, Asedie représente les entreprises du Secteur de l'Infomédiation, ces entreprises qui réutilisent l'information avec l'objectif de l'analyser et de la retraiter, qu'elle provienne de sources publiques ou privées, en vue de créer des produits à valeur ajoutée pour le bénéfice d'entreprises tierces ou plus largement de la société.

Asedie cherche à promouvoir le Secteur de l'Infomédiation, et en même temps de faire prendre conscience à la société des bénéfices qu'il lui apporte. Pour faire connaître la réelle importance d'un secteur, il est nécessaire de publier des indicateurs, par exemple, l'emploi généré, l'évolution ou le chiffre d'affaires généré.

Pour mieux le faire connaître, Asedie élabore annuellement le présent rapport, qui reflète fidèlement l'activité des entreprises du Secteur. Notre matière première est constituée des données du secteur Public, information récupérée à tous les niveaux, que ce soit l'Administration centrale de l'Etat, les Communautés Autonomes et les Entités locales. A cela nous insérons notre propre valeur ajoutée : l'expertise de notre équipe de professionnels, le traitement des données ainsi que l'utilisation des outils propre au Secteur de l'Infomédiation, lesquels nous permettent traiter, harmoniser et consolider l'information. Finalement, nous y avons inclus une analyse permettant de présenter l'information de manière cohérente et structurée.

Ajoutons à cela les avancées en matière d'intelligence artificielle comme de Big Data, qui nous donnent chaque jour de nouvelles possibilités dans l'exploitation des données et nous ouvrent de nouvelles perspectives, qui nous servent dans l'élaboration de nos propres produits et services.

Reste que, malgré tous les progrès effectués dans l'accès aux données, nous faisons toujours face aux mêmes défis. L'information reste difficile d'accès, quand dans bien des cas elle n'est même pas actualisée. La méconnaissance du Secteur et de ses bénéfices pour la société est toujours d'actualité, et il n'y a pas une « culture de la donnée » suffisamment partagée. Au moment d'évoquer les défis, on ne peut pas ne pas mentionner les obstacles importants pour accéder à l'information que dressent les différentes réglementations, qui bien souvent mènent à limiter son accès voire interdire littéralement sa réutilisation.

INTRODUCTION

Cette année a apporté son lot de nouveautés réglementaires. En juillet 2019, le Parlement Européen et la Commission ont adopté la nouvelle Directive 2019/1024 sur l'ouverture des données et la réutilisation de l'information du secteur public, laquelle vient remplacer la précédente en vigueur depuis 2003. Parmi les nouveautés de la Directive, on retient l'objectif pour les organismes publics de lister des ensembles de données réputées de valeur significative. Avec cette liste, on trouvera un guide harmonisant, pour la première fois, les ensembles de données qui devront être systématiquement disponibles.

L'évolution constante et les défis propres à cette nouvelle ère, caractérisée par la technologie digitale et les données, rendent indispensable le travail d'Asedie pour surmonter les obstacles existants et améliorer la confiance dans les transactions commerciales ; dans le même temps nous devenons des exemples de bonnes pratiques.

Pour continuer à avancer dans l'ouverture des données, nous sommes conscients au sein d'Asedie de l'importance de COLLABORER, de travailler ensemble. De notre côté, nous poursuivons notre collaboration avec l'Administration, et à donner l'exemple dans l'application de principes de transparence, d'accès et d'ouverture aux données. Pour traduire cette collaboration avec le Secteur Public de la manière la plus transparente possible, nous avons commencé depuis l'an passé à travailler en Protocoles Généraux d'Action et Conventions de collaboration avec les différents acteurs, parmi lesquels les Communautés Autonomes et organismes publics. Le premier Protocole qui a vu le jour a été passé avec le Centre National de l'Information Géographique pour améliorer l'accès à cette information, et ce mois-ci, le Protocole General d'Action a été signé avec la Secrétairerie à la Transparence, Organisation du Territoire et Affaires Extérieures de l'Assemblée de Castilla y León. Cette collaboration ne se limite pas au Secteur Public, mais se traduit déjà en interne, où les adhérents d'Asedie ont commencé à mettre en œuvre des accords de collaboration, bien qu'ils soient concurrents directs, et travaillent main dans la main, à la recherche des mêmes objectifs car confrontés aux mêmes problématiques.

Pour continuer dans cette même ligne de collaboration, suite au succès de la première édition, nous publions différents exemples de Bonnes Pratiques du Secteur Public pour la deuxième année consécutive.

La collaboration ne doit pas s'entendre uniquement au niveau public-privé, mais également entre Public et Public. Dans cette perspective, a été inclus dans cette nouvelle édition et pour la première fois, une enquête envoyée aux représentants à l'ouverture et l'accès aux données des 17 communautés autonomes (ci-après « CCAA »). Parmi les objectifs de cette enquête, on retrouve : quels sont leurs besoins, les défis auxquels ils sont confrontés, leur opinion sur le Secteur et bien sûr, comment favoriser la collaboration entre Autonomies, ce qui serait un des meilleurs exemples de bonnes pratiques de collaboration secteur Public-Public.

INTRODUCTION

Tout au long de cette année, nous avons mené au sein d'Asedie un suivi des bases de données identifiées comme « Top 3 Asedie 2019 ». Les bases de données que l'association a sollicitées aux CCAA sont les Associations, les Coopératives et les Fondations. Nous présenterons la situation de ce Top 3. L'objectif est à la fois de parvenir à l'ouverture de ces bases de données, aussi bien que d'améliorer leur valeur d'utilisation en cherchant à ce qu'elles soient harmonisées au niveau de toutes les CCAA. Poursuivant notre finalité d'amélioration continue, à la lecture de ce rapport, on pourra trouver les nouveaux défis mis en avant en 2020.

De la même manière, nous continuons à inclure différents indicateurs qui permettent de mesurer l'évolution par rapport aux éditions antérieures, entre autres des indicateurs économiques. Nous présentons également de nouveaux cas de succès pour les entreprises du Secteur, avec l'idée qu'ils puissent servir d'exemples de réutilisation de l'information du Secteur Public.

Asedie s'est toujours montrée réceptive aux exigences et besoins réels, et comme chaque année, a concentré ses efforts pour appuyer et garantir l'avancée et le bon fonctionnement de notre système économique actuel aussi bien que de notre société, au moyen d'une innovation constante.

RÉSUMÉ

Le Secteur de l'Infomédiation a augmenté de 7% d'après le dernier Rapport d'ASEDIE.

Le Secteur de l'Infomédiation a connu une croissance de 7% en 2018, atteignant un volume de ventes de 2.045.732.378 €, selon le 8e Rapport sur le Secteur de l'Infomédiation qu'a présenté ASEDIE (Association Multisectorielle de l'Information). Ces données mettent en évidence le dynamisme du secteur, un des aspects manifestes du document : à comparer avec la croissance de PIB national de 3,5% à prix constants.

Ce rapport contient des résultats obtenus suite à l'analyse de 764 entreprises espagnoles dont l'activité est la réutilisation de l'information publique et/ ou privée en vue de développer des produits à valeur ajoutée destinées à des entreprises tierces ou à la société civile en général. ASEDIE rend une conclusion détaillée d'un secteur déterminé à l'échelle nationale, lequel revêt une importance particulière à l'heure de faciliter la gestion des entreprises et favoriser la création d'opportunités d'affaires, tant au niveau économique que social.

Madrid et la Catalogne sont les Communautés Autonomes avec le plus grand nombre d'entreprises du Secteur.

Selon les données répertoriées dans cette 8e édition, la majorité des entreprises qui réutilisent les données se concentrent dans la Communauté de Madrid (36%) et en Catalogne (19%), les plus représentatifs étant les sous-secteurs de l'information géographique (22%), études de marché (21%) et économique-financier (20%). A noter également l'importance du sous-secteur de l'information météorologique, qui bien qu'il ne regroupe pas le plus grand nombre d'entreprises, facturation ou nombre d'employés est néanmoins le sous-secteur le plus rentable, ce qui démontre l'intérêt de ce type d'information pour la société.

Au regard de l'emploi, le Secteur de l'Infomédiation employait 22 790 personnes en 2018, une augmentation de 3,1% par rapport à l'édition précédente. La plus grosse augmentation revient au sous-secteur de l'information géographique, avec 599 emplois nets créés.

Quels besoins ?

Pour avoir une vision d'ensemble de l'écosystème de l'information, et de ses différentes composantes, cette nouvelle édition introduit comme nouveauté une enquête réalisée auprès des responsables de l'ouverture des données des 17 CCAA, en vue de repérer leurs besoins, difficultés rencontrées et leur avis sur le Secteur de l'Infomédiation.

RÉSUMÉ

Cette enquête a trouvé écho auprès des 17 CCAA, lesquelles soulignent le besoin d'une collaboration accrue entre le Secteur Public et les acteurs privés, un élément indispensable pour l'ouverture des données et la réutilisation de l'information ; mais également ils insistent sur une coopération renforcée à l'intérieur du Secteur Public lui-même. 100% des interrogés ont ainsi estimé qu'il serait réellement avantageux d'être informé lorsque d'autres CCAA ouvrent de nouveaux groupements de données, et 75% d'entre eux ont appelé de leur vœux l'aide du Secteur de l'Infomédiation pour déterminer quelles bases de données établir et prioriser leur développement.

D'autre part, même si la majorité des CCAA sont conscientes de l'importance d'ouvrir de nouvelles bases de données, les problèmes d'ordre technique, le manque de moyens et les restrictions imposées par la réglementation sont vues comme autant d'obstacles pour y aboutir. Il est important de noter que la plupart des interrogés mettent en évidence la nécessité d'insérer une composante culturelle, qui aiderait les organisations à comprendre les bénéfices que cette ouverture a pour la société et pour le tissu d'entreprises.

Au milieu d'un contexte économique et social en crise, dans lequel de nombreuses organisations et institutions se sont vues obligées d'ajourner des événements et colloques, ASEDIE a rendu public son rapport sur son site web, en remplaçant le traditionnel format de présentation par un ensemble de vidéos dans lesquelles sont analysés les principaux aspects du document, et où l'on retrouvera les apports des représentants de l'Institut National Géographique, l'Assemblée de Castilla y León, et de l'OCDE, ajoutés à la présentation « en différé ».